



CONVOCATION

à la séance ordinaire du Conseil général
de lundi 4 avril 2011, à 19h30, à l'Hôtel de Ville

TRENTE-CINQUIEME SEANCE

Supplément à l'ordre du jour

11-118

Désignation d'un membre au Comité scolaire de l'ESRN (soc) dans le prolongement de la décision de 5 membres du Conseil général de démissionner du parti UDC.

11-605

Interpellation du groupe PopVertsSol par Mmes et MM. Catherine Loetscher Schneider, Olivier Forel, Nicolas de Pury, Hélène Silberstein, Michel Favez, Yves Froidevaux, Pascal Helle, Christian van Gessel et Caroline Nigg, concernant les insectes pollinisateurs (Déposée le 24 mars 2011) :

« Depuis plus de 5 ans maintenant, des colonies entières d'abeilles domestiques succombent à un mal sur les origines duquel on se perd en conjectures. Le phénomène, connu sous le nom de *Syndrome d'effondrement des colonies* (CCD ou Colony Collaps Disorder) touche autant les Etats-Unis que l'Europe et durant l'hiver 2009/10 de nombreuses colonies ont péri de part et d'autre de l'Atlantique. Si l'on n'arrive pas à mettre un terme à l'hécatombe, on peut s'attendre à terme à des problèmes d'approvisionnement en fruits et légumes (pommes, poires, amandes, concombres, courges, etc.). En effet, l'appétit de l'humanité pour ces produits est en augmentation et même si le nombre de colonies demeurerait inchangé il serait insuffisant pour assurer la pollinisation des plantes. Ce d'autant plus que les autres pollinisateurs, les abeilles sauvages, mouches, scarabées, bourdons, guêpes et papillons sont également en diminution.

Le problème principal réside dans le fait que sur le plan mondial les surfaces agricoles intensives sont en augmentation, ce qui va de pair avec la destruction des milieux naturels abritant les insectes pollinisateurs. Nous connaissons bien ce phénomène, résultat de la disparition des haies naturelles, des prairies fleuries et de la biodiversité en général.

On ne s'explique pas clairement la mortalité des abeilles domestiques qui serait due à plusieurs causes : le varroa, les pesticides, les monocultures, l'absence de biodiversité, des soins inappropriés prodigués par les apiculteurs. Quoi qu'il en soit, si l'on ne réagit pas, la disparition des abeilles signifiera moins de miel, moins de fruits, moins de légumes et moins de fleurs. Les conséquences sur les prix se devinent aisément.

Certains apiculteurs ont déjà réagi en installant leurs ruches en ville. Les résultats sont encourageants. Des villes comme New York, Paris et, plus près de nous Yverdon-Les-Bains, ont encouragé l'installation de ruchers sur les toits de certains immeubles, dans les jardins et dans les parcs publics. Renens y songe également. Les colonies urbaines y prospèrent et produisent du miel de qualité. Ce résultat est dû au fait que dans les villes on utilise aujourd'hui moins ou pas de pesticides et que la biodiversité y est encouragée, malgré la monotonie de certaines haies.

Ce préambule amène les questions suivantes :

- La ville pourrait-elle installer des ruchers dans nos parcs et sur les toits des immeubles publics ?
- La ville pourrait-elle renoncer encore davantage aux herbicides nocifs et aux pesticides?
- La ville pourrait-elle inciter les particuliers à faire de même et rappeler les interdictions légales en vigueur, notamment l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) qui contient à l'annexe 2.5 une interdiction totale, d'employer des herbicides sur les routes, les routes d'accès, les chemins, les terrasses, les places de parking - qu'ils soient ou non recouverts de goudron, de dalles, de pavés ou de gravier ? Cette interdiction s'applique aux communes depuis 1986 et aux particuliers depuis 2001, mais elle est souvent mal connue de ces derniers.
- La ville pourrait-elle encourager encore davantage les plantations de plantes indigènes nectarifères ainsi que les habitats pour insectes pollinisateurs, y compris les abeilles sauvages? ».

Le présent texte tient lieu de développement écrit
Discussion

Neuchâtel, le 29 mars 2011

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Daniel Perdrizat

Le chancelier,

Rémy Voirol